

DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER

- Personnes concernées : Tout public
- Devis sur demande. Financement possible.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Accompagnement possible par le référent handicap.

PRÉ REQUIS

- Permis B, hors période probatoire
- La Formation conduisant au métier d'auxiliaire ambulancier est accessible sans condition de diplôme

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Entre 4 et 7 mois entre le 1^{er} contact et l'entrée en formation

PROCESSUS DE SÉLECTION

- Admissibilité sur dossier, stage d'observation de 70h, entretien d'admission

DURÉE

556h de formation + 245h de stage

- En temps plein de Janvier à Juin > 35h/semaine
- En alternance > 14h de formation/semaine

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, vous serez capable d'assurer, au sein de la chaîne de soins ou de santé, la prise en charge et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire adaptés et équipés à la situation et à l'état de santé du patient.

Taux d'insertion à 6 mois : **90 %**
Taux de réussite 2021 : **90 %**

100%
des apprenants satisfaits
de la formation

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité et maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

PROGRAMME / COMPÉTENCES VISÉES

BLOC 1. Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	1/ Établir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage	70h
	2/ Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté	70h
	3/ Mettre en oeuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient	35h
BLOC 2. Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en oeuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	4/ Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences	105h
	5/ Mettre en oeuvre les soins adaptés à l'état du patient, notamment ceux relevant de l'urgence	105h
BLOC 3. Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	6/ Réaliser la préparation; le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport	7h
	7/ Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient	21h
BLOC 4. Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	8/ Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés	35h
	9/ Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité	
BLOC 5. Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier à la qualité/gestion des risques	10/ Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels	35h
	11/ Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	70h
	Suivi pédagogique	3h

STAGES - 245h (mobilité impérative)

Stage n°1 - 105h

- Structure de soins de courtes durée. Adulte ou enfant
- Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD
- Psychiatrie / Santé mentale. Adulte ou enfant

Stage n°2 - 70h

- Parcours Médecine d'urgence. Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU-SMUR)

Stage n°3 - 70h

- Entreprise Transport sanitaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuves écrites, orales et pratiques

VALIDATION DU DIPLÔME

- Diplôme d'État d'ambulancier niveau 3 (niveau européen)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION

- Salles de travaux pratiques : appartement témoin /chambre d'hôpital / manutention
- Ambulance équipée
- Salle informatique équipée et centre de documentations et de ressources

INTERVENANTS

- Aides-soignants ■ Ambulanciers ■ Infirmiers ■ Médecins ■ Sage-femmes

PERSPECTIVES APRÈS LE DIPLÔME

VIE ACTIVE

- Ambulancier Diplômé d'Etat (au sein d'un Centre Hospitalier ou d'une entreprise de transport sanitaire)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Passerelle pour la formation au DE d'aide-soignant

Pour savoir si cette certification est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences, et passerelles, vous pouvez consulter le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36542/>

Ce diplôme sera prochainement accessible par la VAE